Mesdames, Messieurs,

Depuis le 1er janvier 2021, les politiques de jeunesse, de vie associative, d'éducation populaire, d'engagement et de sports sont rattachées au ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse, et des Sports.

Au niveau départemental, les agents de l'État qui concourent à l'exercice de ces politiques font désormais parties de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) des Hautes-Alpes au sein d'un service dédié : le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES).

Dans ce cadre les coordonnées du service évoluent :

Nouveaux courriels:

- adresse fonctionnelle du service : <u>ce.sdjes05@ac-aix-marseille.fr</u>
- adresse professionnelle des agents : <u>prénom.nom@ac-aix-marseille.fr</u>

Une nouvelle adresse postale mais une domiciliation du SDJES inchangée pour le moment

Toute correspondance doit désormais être adressée à :

Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale 12 avenue Maréchal FOCH BP 1001 05010 GAP cedex

Dans l'attente de l'installation effective des agents au sein de la DSDEN au cours de l'année 2021, le SDJES reste dans ses locaux actuels :

Parc Agro Forest 5, rue des Silos 05000 Gap